

Communiqué de presse

Le 1^{er} mars 2021

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE LANCE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DANS LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Mardi 2 mars

Une trentaine de professionnels (médecins et infirmiers départementaux) sont mobilisés pour cette campagne auprès de plus de 1 350 personnes âgées, sans restriction d'âge, jusqu'à fin avril. Ils se rendront prioritairement dans les résidences autonomie situées dans les quartiers politique de la ville et dans les établissements ayant connu des épisodes importants de Covid.

La vaccination démarre dans les résidences autonomie

432 doses seront administrées chaque semaine. La campagne de vaccination sera programmée semaine par semaine, afin d'être au plus près des besoins. Elle se déroulera dans un premier temps dans **13 résidences autonomie situées en quartiers politiques de la ville et qui ont connu un cluster de plus de 3 mois**, puis se poursuivra dans les autres résidences autonomie du territoire.

Le service de transport PAM toujours mobilisé pour conduire les personnes en perte d'autonomie dans les centres de vaccination

Après la prise de rendez-vous pour la vaccination, et en complément des dispositifs mis en place par les Villes, **le Département des Hauts-de-Seine met à disposition gratuitement le service PAM**, pour transporter les personnes de plus de 75 ans bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie à domicile (GIR 1-4) et les détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI), depuis leur domicile vers les 13 centres de vaccination ambulatoires, ainsi que leur retour.

Les inscriptions au service PAM peuvent se faire par téléphone au 0 806 00 78 92 ou par mail pam78-92@transdev.com.

Toutes les informations et la liste de centres de vaccination ambulatoires est disponible sur hauts-de-seine.fr.

Contact presse

Amélie CHABUET

tél. : 06 60 06 28 89

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr